

FICHE DE POSTE

Agence Régionale de Santé CENTRE-VAL DE LOIRE (siège)

Directeur de l'offre médico-sociale (H/F)

1 ETP – à partir du 01/11/2018

Description du poste :

Membre du COMEX et du CODIR de l'ARS, le Directeur/Directrice de l'offre médico-sociale est chargé(e) de piloter les politiques régionales dans le domaine des personnes âgées ou en situation de handicap et d'inscrire ces politiques dans l'objectif général d'amélioration des parcours de santé et de vie.

Placé(e) sous l'autorité de la directrice générale, il (elle) reçoit délégation dans son domaine d'activité.

Il (elle) travaille en étroite coopération avec les autres directeurs métiers et avec les 6 délégués départementaux, de manière à garantir la transversalité des missions et contribuer à atteindre les objectifs globaux de l'Agence.

Il (elle) a autorité sur les personnels de la Direction de l'offre médico-sociale et s'appuie sur les équipes des délégations départementales (DD).

Objectifs du poste

- Impulser et piloter les chantiers d'adaptation de l'offre et la mise en œuvre des réformes en cours (CPOM, tarification, transformation en faveur d'une société inclusive).
- Promouvoir une offre médico-sociale diversifiée, adaptée et accessible avec une préoccupation constante d'amélioration des parcours de vie et de soins des personnes, et de qualité des accompagnements.
- Dans le cadre des objectifs du projet régional de santé, animer la concertation et les coopérations avec l'ensemble des acteurs (collectivités territoriales, éducation nationale, représentants des usagers et des associations, ...).

En matière d'organisation de l'offre et d'amélioration de la réponse aux besoins :

- Piloter la définition de la politique régionale et s'assurer de sa mise en œuvre sur les différents territoires.
- Favoriser les projets innovants permettant d'améliorer la qualité et l'adaptation de l'offre et des pratiques.
- Concevoir et piloter la programmation pluriannuelle d'évolution de l'offre médico-sociale.
- Favoriser la mise en œuvre des coopérations et complémentarités entre les structures médico-sociales, les acteurs du premier recours et les établissements de santé.
- Conduire une politique régionale dynamique en matière de contractualisation des établissements et services médico-sociaux.
- Favoriser la concertation avec les partenaires, et, notamment, les représentants des usagers.

En matière d'allocation de ressources :

- Veiller à une utilisation efficiente des enveloppes médico-sociales.
- Piloter la réforme de la tarification.
- Piloter une stratégie régionale favorable à des politiques de redéploiements et d'optimisation des ressources.

Activités principales

- Piloter la mise en œuvre du projet régional de santé sur le champ médico-social.
- Animer la concertation avec les principaux partenaires.
- Planifier, programmer, autoriser l'offre médico-sociale.
- Piloter et suivre la répartition des enveloppes régionales médico-sociales.
- Piloter et suivre la contractualisation dans le domaine médico-social.
- Allouer les moyens financiers des établissements et des services médico-sociaux.
- Veiller à la qualité et à l'efficience des établissements médico-sociaux.
- Animer les instances de concertation : commissions spécialisées, commission appel à projets (Présidence), commissions de coordination.
- Piloter les plans nationaux, tels que la stratégie Autisme, Plan Maladies Neurodégénératives, plan Handicap rare.
- Être le correspondant de l'ARS vis-à-vis de la CNSA, de la DGCS et du réseau national des Directeurs de l'offre médico-sociale.
- Dans une démarche de pilotage fonctionnel des DD, assurer l'animation du réseau médico-social de l'ARS.
- Encadrer l'équipe de la Direction de l'offre médico-sociale.

Domaines spécifiques

Participation éventuelle à des groupes de travail nationaux.

Conditions particulières d'exercice

- Plan Continuité d'Activité : Missions incontournables
- Participation au dispositif d'astreinte.
- Déclaration publique d'intérêts (DPI)

Correspondances

- Code fiche : CPM-10-A
- Référence RIME : FPEEPP09
- Référence UCANSS : 1703

Emploi type

- Cadre équipe dirigeante

Domaine fonctionnel

- Conception et pilotage des politiques publiques et management stratégique

Catégorie (corps) ou niveau d'emploi

- Agent Etat A+
- Agent de Direction CCNT du 25/06/1968
- Praticien Conseil CC 04/04/2006
- Contractuel de droit public catégorie A

Compétences

▪ Connaissances :

- Connaître les enjeux, le cadre réglementaire et les acteurs du secteur médico-social
- En maîtriser les aspects budgétaires et financiers

▪ Savoir-faire :

- Savoir piloter, diriger et porter des décisions
- Capacité à conduire le changement et obtenir des résultats concrets

▪ Savoir-être

- Capacité à construire des relations de confiance, à impulser une dynamique de coopération
- Capacité à porter une vision stratégique, à anticiper, à innover
- Avoir le sens de l'écoute et du dialogue
- Avoir une force de conviction



Effectif encadré : 18

Partenaires

- Les membres du COMEX, les délégués départementaux, les membres du réseau médico-social ;
- Les Conseils départementaux, les MDPH, les fédérations régionales du secteur médico-social, la CARSAT, les établissements sanitaires et médico-sociaux, l'éducation nationale
- La CNSA, la DGCS, l'ANAP, les représentants des usagers les directeurs médico-sociaux des ARS dans le cadre du réseau national...

Facteurs clés de réussite à long terme

- Capacité de pilotage et de conduite de changement

Formation spécifique au poste

- Une expérience réussie sur un poste de direction en ARS ou dans le secteur-medio-social est souhaitée

Durée attendue dans le poste

- 3 ans minimum

Contact

Envoyer lettre de motivation et CV au service « recrutement » de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire ars-centre-mobilite-recrutement@ars.sante.fr
à l'attention de Madame la directrice générale, préciser les références du poste.

Renseignements auprès de
Mme Anne BOUYGARD – directrice générale 02.38.47.83
M. Pierre-Marie DETOUR – Directeur Général adjoint 02.38.77.47.52

Date de dernière mise à jour	28/06/2018
------------------------------	------------